



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est donné par les présentes, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE :

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité tenue le 16 novembre 2021 fut adopté le règlement suivant :

Règlement # 359-2021 sur la tarification.

Le présent règlement susmentionné est disponible au bureau municipal pour consultation par toute personne intéressée à en prendre connaissance aux heures régulières de bureau ou sur le site internet de la municipalité au www.st-edmond-de-grantham.qc.ca.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 22^e jour du mois de novembre 2021.

Sylvie Viens
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sylvie Viens, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis aux endroits désignés par le Conseil de la municipalité, le 22^e jour du mois de novembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22^e jour du mois de novembre 2021.

Sylvie Viens

Directrice générale et secrétaire-trésorière